

Québec français



L'éducation dans le monde

Charles-Eugène Lessard

Number 38, May 1980

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56993ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Lessard, C.-E. (1980). L'éducation dans le monde. *Québec français*, (38), 3-3.

L'éducation dans le monde

L'efficacité plutôt que la culture...

En France, la loi du 16 juillet 1971 obligeait les entreprises à consacrer 1% du volume des salaires à la formation continue de leur personnel. Cette Loi se voulait un levier de changement social autant que de mobilité professionnelle. Après huit ans, comment les entreprises voient-elles cette formation ?

La formation est perçue comme un investissement et les résultats doivent être directement mesurables, tangibles. Peu d'entreprises favoriseront une formation qui ne visera pas un objectif « utilitaire » et professionnel. C'est pourquoi les formations qui touchent au domaine « culturel » sont les moins demandées.

L'étude montre qu'il est très rare que la participation à des stages de formation ait une incidence sur la promotion ou l'augmentation de salaire. De plus, les cadres demeurent les principaux bénéficiaires de la formation. Les entreprises recourent très peu aux établissements d'enseignement public, sauf pour certaines techniques, notamment en comptabilité. Enfin, les entreprises recherchent des stages « préétablis » plutôt que la formation « sur mesure » jugée trop coûteuse et difficile à organiser. (*Le monde de l'éducation*, février 1980)

Les Africains et la culture

Selon les résultats d'un sondage mené par la revue *Jeune Afrique* (12 mars 1980), les Africains de 1980 se préoccupent davantage de santé (75%) que d'identité culturelle (31%). L'identité culturelle est plus ressentie par le groupe des étudiants (53%) et vient immédiatement après la santé et avant la famille (47%).

Quant aux problèmes qu'ils identifient, la généralisation de l'enseignement (38%) vient loin derrière le développement économique (82%), l'amélioration des équipements collectifs (71%) et les droits de l'homme (60%).

L'école et la famille

À la suite de l'implantation de programmes d'éducation préscolaire pour les enfants déshérités, aux États-Unis, on constate chez ces enfants une amélioration sensible du quotient intellectuel pendant la première année d'un tel programme.

Au-delà de cette année, les effets demeurent négatifs tant qu'une action concertée avec la famille ne réussit pas à modifier l'environnement familial de l'enfant. Selon James et Mary Anne Olsen, la période d'intervention idéale se situe au cours des trois premières années de la vie de l'enfant. (*Perspectives*, revue trimestrielle de l'éducation, Unesco, vol. IX, n° 4, 1979)

Les devoirs à la maison

Saviez-vous que depuis... 1956 (circulaire du 29-12-1956, B.O. du 3-1-1957; circulaire du 28-1-1958; circulaire du 28-1-1971; B.O. du 4-2-1971), les devoirs du soir sont interdits en France. « Mais, ils ont la vie dure », affirme *L'éducateur*, janvier 1980. Les parents réclament des devoirs du soir et jugent d'après ceux-ci de l'efficacité de l'école; aussi, beaucoup d'écoles continuent à en donner.

Le français menacé

Doit-on généraliser l'enseignement du français « instrumental » ou « fonctionnel » au détriment du français « littéraire » comme tend à le faire le Quai d'Orsay? Doit-on plutôt réenvisager la langue comme une certaine façon de voir, de « construire » le monde ?

C'est l'alternative que le *Figaro magazine* (17 février 1980) présente en réponse à l'anglo-américain qui menace la culture française.

La situation est particulièrement inquiétante dans le domaine de la recherche. Les scientifiques français ont majoritairement tendance à publier en anglais. Dans le domaine du livre, l'exportation représente moins de 20% du chiffre d'affaires de l'édition.

L'AUPELF (Association des universités, partiellement ou entièrement de langue française) dénonçait, en 1978, la situation critique de l'enseignement du français, tandis que, la même année, la FIFP dressait un constat de recul du français à l'étranger.

L'Europe, termine le *Figaro magazine*, restera-t-elle européenne avec une vision propre du monde ou deviendra-t-elle, par le biais de la langue, un protectorat culturel anglo-américain ?

Les maîtres du privé

En 1977, le gouvernement français votait la loi Guermeur sur l'aide de l'État à l'enseignement privé, en vue d'harmoniser la situation des maîtres du privé avec celle de leurs collègues du public. Les derniers des treize décrets permettront, aux maîtres du privé, à partir de décembre 1979, de bénéficier de conditions comparables à celles de leurs collègues du public. (*Le monde de l'éducation*, février 1980)

La participation des élèves en classe hétérogène

La classe hétérogène est-elle une réponse valable à la démocratisation de l'école basée sur un enseignement identique pour tous ? La recherche d'Édouard Bayer de l'université de Genève tendrait à conclure qu'un tel contexte ne favorise pas nécessairement les élèves socialement et pédagogiquement les plus démunis.

Le déroulement des interactions en classe favoriserait la participation des élèves jugés — selon des critères de l'école — les meilleurs sur le plan scolaire. L'enseignant ignorerait assez systématiquement les velléités spontanées de participation positive des élèves de niveaux pédagogiques faibles. (*Revue française de pédagogie*, décembre 1979, n° 49)

L'âge d'entrée à l'école et le succès scolaire

Une recherche de B. Glen Davis & coll. du ministère de l'Éducation du Kentucky révèle que les scores des élèves des première et quatrième années qui ont commencé leur cours primaire à 6 ans sont significativement plus élevés que ceux des élèves qui l'ont commencé à 5 ans, et ce, en lecture, en langage et en mathématiques. En 8^e année, la différence significative ne se manifeste qu'en lecture. (*The Elementary School Journal*, janvier 1980)

Égalité des chances...

L'égalité des chances entre les garçons et filles, entre hommes et femmes dans l'éducation comme dans la vie active a été au centre de la conférence des ministres européens de l'Éducation à la Haye en juin dernier.

Selon les 22 ministres présents, cette égalité doit se manifester au niveau des institutions scolaires d'abord, dans le choix du personnel masculin et féminin de la classe maternelle à l'université. De plus, les options d'études offertes doivent être les mêmes pour les garçons que pour les filles. Enfin, le système d'enseignement doit préparer les filles, comme les garçons, à gagner leur vie de manière indépendante.

Pour réaliser l'égalité des chances, il convient de coordonner l'enseignement, les politiques sociales et de l'emploi et de promouvoir des attitudes nouvelles. Vu l'importance de ce thème, les ministres s'engagent à le reporter à l'ordre du jour de la conférence de 1981 pour évaluer le progrès accompli dans le milieu depuis. (*FORUM*, Conseil de l'Europe, 3/79)

Nouvelles recueillies par
Charles-Eugène LESSARD